

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



Retour sur notre démarche

Comité du Québec

Number 5 (45), Spring 1981

La recherche-action : enjeux et pratiques

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1034875ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1034875ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Comité du Québec (1981). Retour sur notre démarche. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (5), 45–47. <https://doi.org/10.7202/1034875ar>

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1981

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Retour sur notre démarche

Comité du Québec

Depuis un an, donc, le comité de rédaction du Québec s'interroge sur la recherche-action. On retrouvera ici quelques extraits d'une discussion qu'il a eue en mars 1981 pour faire le bilan de sa démarche sur la base des articles produits et acceptés. Ce débat, on le verra, demeure ouvert. Il ne s'agit ni d'une synthèse théorique, ni d'un manifeste. Le sujet est loin d'être épuisé...

— Comment se fait-il qu'on n'ait pas de textes sur les stratégies gouvernementales relatives à la recherche-action? C'est le premier numéro de la revue dans lequel on n'a pas de texte sur les politiques gouvernementales.

— Peut-être avons-nous été trop fidèles à la conscience des acteurs communautaires, au quotidien de leurs préoccupations? Nous avons donné une spécificité très grande au concept de recherche-action.

— On a toujours prétendu jusqu'ici qu'on ne pouvait bâtir nos numéros que si on avait et la conscience des acteurs et la logique gouvernementale en même temps.

— Notre choix est de ne pas faire une revue de politiques sociales dédiées à la productivité formelle des intellectuels qui travaillent à l'université. Les gens qui auraient des regards d'ensemble perçants ne sont sûrement pas des acteurs qui essaient de faire démarrer des projets concrets et de les faire marcher. Nous disons dans nos discours : politiques sociales et action communautaire vont ensemble, mais nous avons une logique subjective beaucoup plus prête à

faire la défense des acteurs communautaires écrasés que la défense des secteurs intellectuels qui essaient de décrire des enjeux qu'on ne voit pas dans la pratique, mais qui sont très réels et brûlants.

— Ça me surprend effectivement qu'on n'ait rien dit sur les stratégies gouvernementales, alors que les gouvernements demandent une efficacité sociale accrue aux subventions de recherche qu'ils accordent, d'où le développement de la recherche-action.

— Actuellement, le gouvernement restructure ses politiques de subvention de la recherche. Il est en train de sectorialiser la programmation de recherche au niveau industriel, au niveau gouvernemental et au niveau universitaire. De ce point de vue-là, il rationalise, bureaucratise de façon beaucoup plus systématique tous les secteurs de recherche. On a de plus en plus une série de recherches sectorielles, ponctuelles, qui sont surdéterminées par des contrats ad hoc gouvernementaux.

— On a géré notre contribution en nous centrant sur les universitaires tournés vers le milieu et non pas sur les universitaires conditionnés par des fonds de recherche, des stratégies de financement, etc. C'est très typique de la représentation de notre position de ne pas nous situer comme universitaires pris dans une dynamique de financement qui prime et des domaines d'investigation et des méthodologies et des priorités comme si tout l'enjeu était celui des universitaires détenteurs de savoir presque libres d'en faire ce qu'ils veulent avec des groupes qui le veulent ou qui ne le veulent pas.

— Avec la préparation de ce numéro, on a dit clairement pour la première fois qu'on allait parler de nous-mêmes. Dans ce sens, nous ne nous sommes sûrement pas appliqué les critères de « capacité d'autocritique d'un groupe » qu'on avait définis comme élément essentiel de la recherche-action ! On a beaucoup insisté sur l'utilité de la recherche-action pour nous définir et marquer notre position.

— Dans les numéros précédents, on parlait du rapport entre les politiques d'État et des acteurs qui n'étaient pas là. C'était beaucoup plus simple alors de dégager les deux points de vue et de montrer comment les actions sont récupérées ou récupérables. C'est plus difficile quand il s'agit de nos stratégies de survie dans les institutions.

— Ce qu'on est en train d'identifier, c'est qu'il y a eu un point où on a été aveugles dans notre démarche. Dans les autres numéros, on essaie de savoir non seulement ce qui est intéressant, mais ce qui commande notre intérêt, quelles sont les déterminations qui font qu'on agit de telle façon et comment on réagit à ces déterminations.

— Par rapport aux leçons à tirer, j'en suis à entrevoir des zones, des pistes d'action qui me sont accessibles dans le lieu où je me trouve. Pour moi, il est clair et net que les actions à effectuer, suite à notre réflexion d'une année sont d'ordre institutionnel plus que du raffinement des méthodes ou des modes d'approche des groupes.

— N'est-ce pas la confirmation que la raison principale qui nous motive à faire de la recherche-action, et peut-être la raison pour laquelle on a choisi de faire un numéro là-dessus, c'est la détermination de nos intérêts de classe, en quelque sorte, qui nous forcent à faire de la recherche-action. Faire de la recherche-action, ce n'est pas au niveau de la méthodologie que c'est important ; c'est dans le but d'avoir une place pour travailler.

— D'ailleurs dans notre groupe, ceux qui parlent le plus de recherche-action sont ceux qui ont des postes à l'université. Ce n'est pas le problème des autres, tout simplement parce que sans poste on n'a pas à se poser le problème de la recherche : on ne sera jamais subventionné pour en faire.

— Cette discussion sur nos motivations non conscientes n'ajoute rien en terme de libération si elle n'enclenche pas des actions à tester. On tourne en rond. La voie que je veux privilégier, c'est de passer à des actions, bien limitées, à l'intérieur de

l'institution. J'ai suffisamment d'éclairages pour poser des gestes dans une direction où je ne les aurais pas posés il y a un an.

— Je reviens à la question du début de savoir pourquoi on n'a pas inclus une réflexion sur les politiques gouvernementales. Est-ce parce qu'on n'a pas eu assez de réflexions sur les enjeux théoriques ? Réponse : oui. Principe d'explication : on est peut-être entrés dans un problème qui nous touchait de si près que c'est notre préoccupation du vécu qui nous a orientés dans la logique du numéro. On pourrait dire au niveau auto-critique qu'on a produit un numéro différent des autres non pas parce que c'est un numéro plus intellectuel ou plus « universitaire », mais justement parce qu'il l'est moins que les autres. Nous avons ramassé des expériences qui touchent des universitaires, mais nous n'avons pas fait la réflexion qui irait avec. Je commence à entrevoir que le numéro qui reste à faire est « l'enjeu des relations État-universités-action communautaire ». Tous les jeux de subventions, tous les jeux idéologiques, toutes les pressions pour pousser les universités vers une action plus pratique, tout le contrôle de la recherche, toute la bonne volonté des gens qui sont à l'université, qui cherchent quoi faire et qui peuvent trouver une formule consistant à profiter des marges de manoeuvres qu'ils ont sans trop se préoccuper de remettre en question la structure sociale.

— Mais qu'est-ce qu'il faudrait faire ?

— On n'est pas dans la situation de dire qu'on ne peut rien faire d'autre que de mener nos actions individuelles ou de groupes qui se définissent comme marginaux. Jusqu'ici, dans la plupart des choses que nous avons faites, nous nous institutionnalisons comme minorité qui accepte son absence de pouvoir face à la structure formelle. Pourtant se faire entendre au niveau des structures pour se faire tenir en considération c'est une chose importante. Est-ce qu'on peut se faire entendre ? — Je suis sûr que la réponse est affirmative. Est-ce qu'on a le goût de se faire entendre ? — Je laisse ça dans le chapitre des goûts !

— Notre objectif dans la revue doit être de s'axer sur ce qu'on peut faire, bien sûr, mais surtout de traduire les déterminations qu'on identifie dans un type de réflexion qui nous permette de réagir face à elles, en tant qu'acteurs. À partir du moment où on voit que le gouvernement essaie de réorienter la recherche de telle ou telle façon, que cela nous déter-

mine aussi et que ça explique une partie de notre intérêt pour la recherche-action, y a-t-il une façon de travailler sur cette contradiction ?

— Autre questionnement. Dans les articles du Québec, on parle de nouveaux outils, de nouvelles méthodologies, de critique des postulats... mais je reste incapable de dire ce qui, dans ces expériences, est vraiment différents. On *parle* (c'est le voeu pieux de la recherche-action) de revirement épistémologique, sauf qu'on ne le voit pas. Ce qui manque c'est de comprendre ce qu'on a appris concrètement en termes de production de connaissances qui n'existaient pas avant, du fait que c'est une recherche-action. Pour caricaturer, on pourrait dire qu'il manque les « pistes de la recherche prolétarienne ».

— D'après les articles, on n'a pas produit de nouvelles connaissances. On a appliqué différemment des méthodes et des connaissances qu'on possédait déjà.

— Peut-être qu'en disant dès le départ qu'on ne voulait pas aborder la recherche-action comme une méthodologie, on a évité, sans s'en douter, cette importante question de la production d'un nouveau savoir.

— Est-ce que ce n'est pas tout simplement un

changement de position du professionnel qui intervient et qui se met du côté de la clientèle, plutôt qu'un problème de production d'un nouveau savoir ? En se plaçant dans la position de la clientèle, ils voient tout autre chose et sont amenés à redéfinir le problème.

— Ce qui se dégage, c'est que ces expériences ont permis de générer, peut-être des connaissances différentes, mais surtout des connaissances qui vont être utilisées par des acteurs qui, traditionnellement, ne pouvaient obtenir ces informations et étaient coupés des circuits qui produisent les connaissances. Ça a fourni aux syndicats ou aux expropriés des outils pour soutenir leurs luttes.

— Ça a modifié un rapport de pouvoir. C'est parce que le syndicat l'a demandé qu'il y a production de nouvelles informations et peut-être de nouvelles connaissances qui changent quelque chose.

— À travers toutes ces discussions, on ne touche pas seulement à la recherche-action, mais au sens de la revue. La revue partage des expériences et produit des analyses pour que les gens situent leurs informations en les transformant en connaissances. Ça pose le problème de la raison d'être de la revue.